



LIENS ENTRE LES CONVENTIONS SUR L'EAU ET LES PROJETS TRANSFRONTALIERS ET REGIONAUX DE LA BAD

De praticien à praticien :
Formation régionale sur la manière
d'utiliser les deux Conventions mondiales
sur l'eau pour faire progresser la
coopération transfrontière sur le terrain

CICAD, Dakar, 18-19 Juin 2019



Quelques Principes Communs aux 2 Conventions, de Grande Portée pour les Projets de la BAD

➤ **Convention Helsinki sur l'eau de 1992:**

- 1-Prévenir, contrôler et réduire les impacts transfrontières
- 2-Assurer une utilisation équitable et raisonnable
- 3-Obligation de coopérer au travers d'accords et d'organes communs.

➤ **Convention sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation * Convention de New York de 1997**

- 1.Consultations & négociations (mesures projetées)
- 2.Utilisation et participation équitables et raisonnables
- 3.Obligation générale de coopérer.



Vision et objectifs de la politique du Groupe de la BAD en matière d'eau

Vision: «Une Afrique où il existe une utilisation et une gestion équitables et durables des ressources en eau pour la réduction de la pauvreté, le développement socio-économique, la coopération régionale et l'environnement, conformément à la Vision africaine pour l'eau à l'horizon 2025».

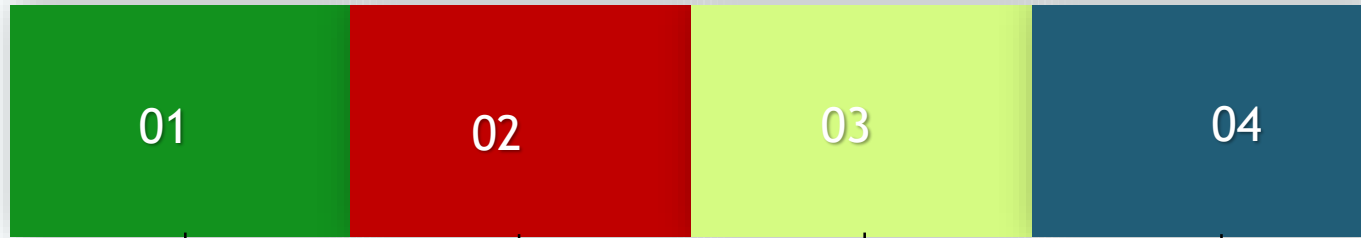
Goal: «Renforcer la sécurité en eau de l'Afrique et transformer ses ressources en eau afin de favoriser une croissance et un développement socioéconomiques durables, verts et inclusifs».

Objectif I: Promouvoir une plate-forme minimale de sécurité de l'eau aux niveaux national et régional; avec un accent particulier sur les zones de fragilité

Objectif II: aider les Pays et CER à exploiter et à maintenir le potentiel productif de leurs ressources en eau en appui à leurs programmes de développement national et régional.



Quatre principes directeurs clés



01



Aller vers l'atteinte de la sécurité de l'eau aux niveaux national et régional

02



Poursuivre l'approche de la GIRE pour le bien-être social et la croissance économique

03



Reconnaître que l'eau est un élément clé des objectifs de développement durable

04



Promouvoir l'eau en tant qu'apport clé de l'intégration économique régionale

Trois des outils vitaux (2) pour la mise en œuvre de la politique aux plans national & régional:

Gouvernance et environnement habilitant * Participation et Inclusivité * Financement et investissements





Financements et Investissements

=

Projets concrets sur le terrain

**LIENS ENTRE LES
CONVENTIONS SUR L'EAU ET
LES PROJETS
TRANSFRONTALIERS ET
REGIONAUX DE LA BAD**





Projet	Bassin/ Région	Bénéficiaire	Liens avec les Conventions sur l'eau
Développement du Réseau africain des organismes de bassin (RAOB)	Afrique	RAOB	Appui à la promotion d'une plate-forme pour partager les connaissances, expériences et bonnes pratiques
Création de l'Autorité du bassin du fleuve Volta	Volta	Structure ad hoc des 6 Etats	*Création d'un cadre institutionnel multinational pour la continuité et la durabilité de la coopération transfrontière concernant les eaux partagées. *Adoption d'un Convention de création avalisant les Conventions sur l'eau donc ouvrant la voie à une pleine application de ses principes et dispositions. *Promotion de l'intégration régionale. *Génère des bénéfices économiques et sociaux partagés *Adoption d'un document supranational commun avalisant les Conventions sur l'eau donc ouvrant la voie à une pleine application de ses principes et dispositions.
Appui à la création d'une organisation de bassin trans-frontalier (Ogooué, Ntem, Nyanga et Komo) et préparation de projets d'investissement	Afrique Centrale	Cameroun-Congo-Gabon-Guinée Equatoriale	
Mise en œuvre de la Politique régionale de l'eau		CEEAC (11 Etats)	
Charte de l'eau du bassin du lac Chad		CBLT	
Charte de l'eau du bassin du Niger		Af. Ouest & Centrale	
		ABN	





Projet	Bassin/ Région	Bénéficiaire	Liens avec les Conventions sur l'eau
S&E pour l'eau en Afrique du Nord (MEWINA)	Afrique du Nord	CEDARE	*Assurer une utilisation équitable, raisonnable et adaptée aux changements climatiques *Renforcer le profil des 'eaux transfrontières' au niveau politique national et international, et favoriser des synergies avec d'autres initiatives mondiales *Prévenir, contrôler et réduire les impacts transfrontières *Réduit les arbitrages et conflits sectoriels d'utilisation *Appui à la promotion d'une plateforme pour partager les connaissances.
Suivi et compte-rendu du secteur de l'eau en Afrique	Afrique	AMCOW	
Volta-HYCOS	Volta	ABV	
Niger-HYCOS	Niger	ABN	
Appui à la mise en place d'un Observatoire régional de l'eau	Afrique de l'Ouest	CCRE/ CEDEAO	
Système d'information sur l'eau du bassin du Congo	Congo	CICOS	
Geo-Aquifer : Système aquifère du nord-ouest du Sahara	Sahel-Sahara Aquifères	OSS	
GICRESAIT-GIRE des systèmes aquifères	Afrique de l'Est	IGAD	



Projet	Bassin/ Région	Bénéficiaire	Liens avec les Conventions sur l'eau
Études préliminaires des infrastructures à usages multiples pour le Programme de Développement Agricole et d'Adaptation au Changement Climatique dans le bassin du Niger	Niger	ABN	*Génère des bénéfices économiques et sociaux partagés *Assurer une utilisation équitable, raisonnable et adaptée aux changements climatiques *Renforcer le profil des 'eaux transfrontières' au niveau politique national et international, et favoriser des synergies avec d'autres initiatives mondiales *Prévenir, contrôler et réduire les impacts transfrontières *Réduit les arbitrages et conflits sectoriels d'utilisation *Plan d'investissements cohérent pour la valorisation intégrée des eaux partagées
Initiative d'AEA de la Commission du Bassin du Lac Victoria	Lac Victoria	LVBC Pays riverains	
Préparation du Plan d'action stratégique de GIRE du bassin du fleuve Congo	Congo	CICOS	
Programme de développement du Bassin versant Songwe	Malawi/ Tanzanie	Unité Ad'hoc	
Programme régional de développement intégré de la plaine de la Ruzizi - PREDIR	Afrique de l'Est	CEPGL/Burundi-RDC-Rwanda	



Projet	Bassin/ Région	Bénéfi- ciaire	Liens avec les Conventions sur l'eau
Programme PIDA	Régions- Bassins trans- frontaliers	Union Africaine	*Plan d'investissements cohérent pour la valorisation intégrée des eaux partagées *Promotion de l'intégration régionale *Assurer une utilisation équitable, raisonnable et adaptée aux changements climatiques *Renforcer le profil des 'eaux transfrontières' au niveau politique national et international, et favoriser des synergies avec d'autres initiatives mondiales *Prévenir, contrôler et réduire les impacts transfrontiers *Réduit les arbitrages et conflits sectoriels d'utilisation
GRET des lacs Rweru, Cyohoha et Marais Akanyaru	Afrique de l'Est	Burundi- Rwanda	
Ruzizi III (Centrale hydroélectrique)			
Projet multifonctionnel de gestion des ressources en eau de Nyimur		Ouganda-Sud Soudan	
Projet de GIRE du bassin du fleuve Kayanga Geba	Afrique de l'Ouest	OMVG	
Togo-Ghana : Étude et services de conseil pour le Projet de transfert de l'eau		Togo-Ghana	
Programme régional d'eau et d'assainissement de la SADC	Afrique Ausrale	SADC	
Développement de l'Approvisionnement en Eau Baro-Akobo-Sobat		ENTRO	
Mpanda Nkuwa (Centrale hydroélectrique)		Mozambique et Etats riverains	



Enseignement principal

Les Conventions sur l'eau soutiennent:

- ▶ la sécurité de l'eau,
- ▶ la paix,
- ▶ la durabilité,
- ▶ la résilience,
- ▶ la coopération intersectorielle et inter-pays et,
- ▶ l'intégration régionale.





Merci pour votre attention

Par

Francis Daniel BOUGAIRE

Chef de la division de la Coordination et des Partenariats pour l'Eau
(AHWS1)

**Département de la mise en valeur des ressources en eau et de l'assainissement
(AHWS)**

**Groupe de la Banque africaine de développement
(BAD)**

www.afdb.org

